

Notice de sélection pour Consultant Individuel IC/159/PCH/2018

Date : 26 Octobre 2018

Pays :	République Centrafricaine
Intitulé de la mission :	Consultant(e) National(e) en matière de genre pour une étude d'intégration du genre dans le projet Promotion de Petites Centrales Hydroélectriques en République Centrafricaine
Supervision :	Directeur Pays et Conseiller au Programme
Durée de la mission:	Quarante-cinq (45) jours ouvrables répartis sur 3 mois

Prière d'envoyer vos propositions (propositions technique et financière) dûment signées à l'adresse e-mail achats.cf@undp.org avec mention de la référence et intitulé du dossier. Toute demande de renseignement sera adressée à l'adresse e-mail : achats.cf@undp.org

Votre proposition devra être reçue au plus tard le 12 novembre 2018.

I. CONTEXTE/OBJECTIF

La République Centrafricaine (RCA) couvre une superficie d'environ 623 000 km² et compte 5,069 millions d'habitants selon les projections de 2017, dont 50,2% de femmes parmi lesquelles, 61% vivent en milieu rural. Le pays dispose d'un potentiel important en ressources naturelles notamment agropastorale avec 15 millions d'hectares de terres arables et de riches terres de pâturage dont l'étendue et le parcours sont estimés à 16 millions d'hectares, forestières avec 5,6 millions d'hectares de forêts dense et humide et 301 espèces d'arbres identifiées, minières avec plus de 450 indices miniers et pétroliers identifiés dont le diamant, l'or, le fer, l'uranium, hydrauliques avec une pluviométrie, à plus de 160 milliards de m³ en moyenne par an à 47 milliards m³/an d'eau de surface, 35 milliards m³/an d'eau souterraine et un potentiel hydroélectrique du pays est de 2 000 MW dont 1% est valorisé. Malgré ce fort potentiel, la RCA est classée parmi les dix pays les plus pauvres au monde, avec un taux d'accès des populations à l'électricité de seulement 3,7% en 2016.

Les différentes crises que le pays a connues, ont déstabilisé ses institutions et l'ont entraîné dans trois années de transition. L'appui de la communauté internationale a permis à la RCA de retrouver l'ordre constitutionnel à l'issue des élections libres et démocratiques en mars 2016. En la faveur de l'accalmie retrouvée, le « Plan de relèvement et de consolidation de la paix pour la Centrafricaine (RCPCA 2017-2021) » a été adopté et présenté à la communauté des bailleurs de fonds à la table-ronde de Novembre 2016 à Bruxelles. Ce document sert de cadre pour les interventions du Gouvernement et des partenaires au développement et constitue un instrument pour la mobilisation des ressources. Pour renforcer le cadre de gouvernance du pays et consolider la paix, les nouvelles autorités ont poursuivi la mise en place des différentes institutions du pays. Malgré les efforts déployés par le Gouvernement et la communauté internationale dans le sens de la reconstruction, le relèvement et de la consolidation de la paix, le pays demeure fragile, avec d'importants défis à relever. En effet, les groupes armés contrôlent encore une majeure partie du pays entretenant ainsi l'instabilité sécuritaire et politique quasi permanente dans le pays, sapant ainsi toutes les

initiatives tant du Gouvernement que des forces internationales et des organisations humanitaires, particulièrement en milieu rural.

L'objectif du projet de "Promotion des petites centrales hydroélectriques pour alimenter des mini-réseaux afin d'assurer un meilleur accès aux services énergétiques modernes en République Centrafricaine (PCH-RCA)" est d'aider le Gouvernement de la République Centrafricaine à "garantir l'accès à des services énergétiques efficaces, durables et modernes à la population rurale" d'ici 2030 à un coût abordable "et de manière durable, avec un impact négatif minimal sur l'environnement. Il permettra également de formuler un modèle d'entreprise approprié devant assurer la durabilité de ces mini-réseaux.

II. JUSTIFICATION

Le cycle de crises dans lequel la RCA se trouve depuis 2013, a progressivement ruiné le tissu économique et social et mis le pays dans un état de vulnérabilité général, avec des besoins énormes pour sa reconstruction. Les indicateurs sociaux économiques se sont dégradés et avec eux, les indicateurs du sous-secteur de l'électricité qui, malgré les efforts entrepris depuis 1983, demeurent parmi les plus bas de la sous-région. En 2016, le taux d'accès est de 23% à Bangui et de 3,7% au niveau national, quasi nul dans les régions, le taux de desserte est de 24% et le taux d'électrification de 3,8%, faisant de la biomasse et combustibles fossiles, les principales sources d'énergie avec 98% du bilan énergétique soit 2,64 millions de tep de bois consommés durant l'année. Dans ces conditions, le secteur de l'énergie est devenu le 3^{ème} plus grand producteur de CO₂ derrière les secteurs agricole et sylvicole avec 2% d'émissions par an qui pourrait atteindre près de 25% du total des émissions de gaz à effet de serre du pays à l'horizon 2030.

Cependant, il convient de relever que ces conflits armés ont affecté davantage les femmes que les hommes, particulièrement les violences basées sur le genre (VBG) et les impacts négatifs sur leurs activités et sur les conditions de vie des ménages, dont elles doivent assurer seules la charge. Pour améliorer cette situation, les interventions en faveur de l'égalité de genre devront être à la fois transversales, prendre en compte tous les domaines du développement, et spécifiques à savoir axées sur la vie et la situation des femmes, et devront comporter des actions quantitatives pour combler au plus vite le fossé qui existe entre leur situation et celle des hommes. En effet, les femmes représentent pourtant 53,7% des actifs contre 46,7% pour les hommes. Elles exercent dans le secteur primaire à concurrence de 74%. Selon le PNUD (2009), la RCA est classée 153^{ème} sur 177 pays en termes d'indice de développement du genre (IDG), témoignant l'existence de graves disparités particulièrement dans le secteur agricole. Dans les zones rurales, les femmes assurent 90% de sarclages et désherbages, 80% du transport de production des champs au village. La proportion des femmes actives dans la production vivrière pour assurer l'autoconsommation familiale est de 78,9% en milieu rural contre 37,7% en zone urbaine ; elles sont donc plus affectées par la pauvreté que les hommes. En milieu rural, 81% des femmes contre 69% d'hommes sont pauvres. Malgré leur forte implication dans les activités agricoles, les ressources qu'elles en tirent sont faibles et irrégulières à cause des inégalités dans l'accès aux facteurs et moyens de production. L'indice de développement relatif aux questions de genre (Gender related Development Index du CERDI) pour la RCA de 0,336 est très faible. La femme fait l'objet d'une marginalisation dans le domaine de l'éducation avec en 2015/2016, un taux brut de scolarisation de 84% pour les filles contre 108% pour les garçons. En 2010, selon les résidences, 51,6% de femmes sont alphabétisées en milieu urbain contre 8,3% en milieu rural. La situation de la femme s'est davantage dégradée depuis les crises connues par le pays en 2013 et constitue un sérieux handicap aux emplois décents.

La situation du genre dans le secteur des infrastructures est, pour ce qui concerne l'énergie, caractérisée par l'insuffisance et l'instabilité de l'offre d'électricité en RCA, qui augmentent les coûts de production. Moins de 4% de la population est connecté à l'énergie moderne produite par l'Energie centrafricaine (ENERCA) et les populations rurales n'ont quasiment pas d'accès à l'électricité. Les problèmes dans ce secteur sont vécus par toute la population, mais ils sont plus aigus pour les femmes, parce qu'elles doivent assurer l'approvisionnement de leur famille en combustible, en eau potable, en produit alimentaire. Les infrastructures sont souvent considérées comme « neutres » à l'égard du genre. Mais le constat est qu'en amont, l'absence de l'électricité pénalise beaucoup plus les femmes que les hommes, puisqu'elles dépensent beaucoup d'énergie pour satisfaire les besoins familiaux avec des conséquences graves sur la scolarité de jeunes filles. Ainsi, les impacts sociaux et économiques induits ne sont pas identiques pour les hommes et les femmes. En effet, au-delà de la satisfaction des besoins familiaux, l'accès des femmes à l'énergie

moderne crée les conditions de leur autonomisation économique et/ou contribue à l'augmentation de leur pouvoir d'achat par des opportunités qu'il offre.

En 2017, en réponse à cette situation, le PNUD, pour aider le Gouvernement à augmenter le taux d'accès des populations rurales à l'électricité, a initié une fiche projet permettant de mettre en œuvre des mesures d'atténuation ayant obtenu l'adhésion du Fonds pour l'environnement mondial (FEM). Le Gouvernement et le PNUD ont signé le Document de Projet (ProDoc) en juin 2018 et procédé à l'installation de l'équipe projet en juillet 2018.

Les ressources mobilisées permettront durant la période de 5 ans du projet, de construire 4 petites centrales hydroélectriques pour fournir des services d'électricité à un nombre égal de villages grâce à des mini-réseaux destinés à des activités génératrices de revenus et à l'utilisation des ménages/communautés. L'électrification des villages nécessitera la production d'environ 39 770 MWh d'électricité sur la durée du projet avec une production annuelle de 14 535 MWh à maintenir sur les 25 ans de durée de vie des installations. L'usage de l'hydroélectricité permettra d'éviter 35 000 tonnes de CO₂ au cours de la période de 5 ans du projet et 13 000 tonnes de CO₂ par la suite, sur les 21 à 23 années restantes de la vie utile des équipements. Ainsi, il est envisagé que le pays puisse éviter 327 250 tonnes de CO₂ durant toute la durée de vie des équipements (25 ans). Le projet atteindra cet objectif en introduisant un cadre propice à la promotion des investissements dans le développement des petites centrales hydroélectriques et en établissant un instrument financier qui facilitera la participation du secteur privé à l'électrification des villages par le biais de mini-réseaux issus des petites centrales hydroélectriques dans le pays.

La Politique Énergétique Décentralisée (PED), en cours d'adoption, tout en servant de catalyseur pour une utilisation efficace de l'énergie afin d'améliorer les moyens de subsistance de la population centrafricaine et de stimuler la croissance économique, permettra au Gouvernement d'intégrer non seulement l'énergie dans la planification nationale et sectorielle mais de prendre en compte la dimension genre dans la problématique de développement d'électrification rurale afin de compléter le processus d'élaboration du Document de Projet.

C'est dans cette optique que le Bureau du PNUD Centrafrique le PNUD recherche le service d'un(e) consultant(e) spécialiste du Genre capable de fournir des éléments nécessaires et des outils efficaces pour l'intégration du genre dans le Projet de "Promotion des petites centrales hydroélectriques pour alimenter des mini-réseaux afin d'assurer un meilleur accès aux services énergétiques modernes en République Centrafricaine (PCH-RCA)".

III. FONCTIONS ET RESPONSABILITES

Sous la supervision générale du Coordonnateur du Programme et en lien direct avec la Chargée de Programme Environnement et Développement Durable, le Chef de Projet (CP) et le Consultant International, Conseiller du Projet, le(a) consultant(e) national(e) a pour mission de conduire une étude sur l'intégration du genre dans le Projet de « Promotion des petites centrales hydroélectriques pour un meilleur accès aux services énergétiques modernes en République Centrafricaine ». De manière spécifique, il devra :

- Réaliser la collecte des données en les désagrégeant par rapport au genre avec la participation des parties prenantes en utilisant les outils d'analyse participatifs du genre dans chacune des localités des 4 sites retenus ;
- Exploiter le Document de Projet aux fins d'une analyse de la prise en compte du genre et faire des propositions pour combler les lacunes éventuelles afin que le « Gender Marker » du projet soit respecté ;
- Fournir une contribution pour le développement de la problématique du genre et son intégration dans le projet ;
- Réaliser une analyse du genre liés aux activités et aux ressources proposées dans le document de projet pour s'assurer que la planification du projet et ses résultats promeuvent l'égalité des sexes et intègre de manière spécifiques les besoins des femmes ;
- Développer un plan d'action pour l'intégration du genre dans le plan de suivi et la mise en œuvre du projet y compris les indicateurs de suivi et d'impact en prenant compte les directives du PNUD et du FEM basées les résultats de l'analyse du genre ;
- Recommander des actions devant permettre aux femmes et aux organisations de femmes de tirer avantage ou bénéfice de la proximité de l'énergie moderne dans leur localité ;
- Fournir des données statistiques désagrégées par sexe nécessaires sur le genre et les informations utiles à la mise en œuvre du projet dans chacune des localités retenues.

Résultats

Les résultats clés attendus dans les délais requis sont :

- Note méthodologique intégrant le planning détaillé de travail conformément aux termes du contrat ;
- Premier Rapport provisoire sur l'analyse diagnostique du genre disponible ;
- Deuxième Rapport provisoire sur l'analyse intégrant le plan d'action pour l'intégration du genre dans le plan de suivi et la mise en œuvre du projet y compris les indicateurs de suivi et d'impact ainsi que les recommandations ;
- Rapport final intégrant les contributions de l'équipe de supervision validé.

Méthodologie

Le(la) Consultant(e) travaillera en étroite collaboration avec la Chargée de Programme, le Chef de Projet et le Consultant International, Conseiller du Projet, pour conduire avec aisance sa mission. Il(elle) dispose de tous les outils disponibles pour collecter et analyser les informations pertinentes, notamment :

- La revue et l'étude de la documentation clé (ex. : Document de Projet, documents de politiques du sous-secteur de l'électricité et de la promotion du genre, études et informations financières, rapports de consultations, documentation relative aux ODDs, Changements Climatiques, monographies des préfectures et villes d'intervention, politique nationale et stratégie du PNUD et FEM relative au genre, etc.) ;
- Les rencontres et les entretiens avec les acteurs concernés (publics, privés, société civile), les partenaires, les personnes ressources et les membres de toute l'équipe de gestion du projet ;
- Les rencontres et les entretiens sur site ;
- L'exploitation et l'analyse des informations collectées en vue de la production des rapports.

Le Bureau Pays du PNUD en RCA assurera le contrôle-qualité sur tous les produits de la mission, en consultation avec le Bureau Régional du PNUD, le Chef de Projet, le Consultant International, conseiller du Projet et le Directeur Général de l'Agence Centrafricaine de l'Electrification Rurale.

IV. COMPETENCES

Corporate :

- Démontre l'intégrité en modélisant les valeurs et les normes éthiques des Nations Unies
- Promeut la vision, la mission et les objectifs stratégiques du PNUD
- Affiche la sensibilité et l'adaptabilité de culture, de sexe, de religion, de race, de nationalité et d'âge
- Traite toutes les personnes de façon équitable sans favoritisme

Technique :

- Exécuter de façon efficace et efficiente les activités visant l'atteinte des résultats du projet ;
- Etre motivé et démontrer une capacité à poursuivre son développement personnel et à apprendre ;
- Etre capable d'exécuter plusieurs tâches en même temps et de travailler sous pression et sans préavis ;
- Être familiarisé avec la formulation et la rédaction des projets et/ou programmes de changements climatiques ;
- Avoir une forte capacité d'écoute ;
- Avoir une capacité à gérer le temps et à respecter les délais ;
- Disposer d'excellentes capacités rédactionnelles et de production des documents de qualité ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique ;
- Démontrer de bonnes aptitudes en communication écrite et orale.

Communication : excellentes compétences rédactionnelles et de communications orales

Professionalisme :

- Aptitude démontrée dans la réflexion analytique ;
- Excellentes capacités d'organisation, de rédaction et de rapportage ;

- Capacité de travailler de façon autonome, planifier, hiérarchiser et livrer les tâches dans les délais impartis.

Travail en équipe :

- Ouverture d'esprit et capacité à recevoir/intégrer les feedbacks
- Capacité à travailler sous pression
- Capacité à travailler dans un environnement multiculturel

V. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES REQUISES

Education :

- Diplôme d'études supérieures (au moins Bac+4) en Sociologie, Genre, Economie, Démographie, Anthropologie ou avec des connaissances en énergie/développement des énergies renouvelables, gestion des projets ou tout autre domaine équivalent ;

Expériences professionnelles :

- Avoir au moins cinq (5) années d'expérience avérée en matière de développement national de préférence sur la problématique du genre dans les domaines socioéconomiques et d'intégration du genre dans le développement ;
- Avoir une capacité d'analyse, et de planification stratégique, intégrant notamment, le genre dans la gestion des projets ;
- Avoir une expérience en gestion de projets sensible au genre ;
- Disposer d'une bonne maîtrise de la langue française et d'une parfaite connaissance de la langue Sango ;
- Avoir une maîtrise de l'outil informatique.
- Disposer d'excellentes compétences en rédaction et en communication.

Langue :

- Parfaite maîtrise de la langue française (écrit et oral) et du Sangö
- Familiarité avec l'anglais est un atout.

Informatique : maîtrise des logiciels sous Office.

VI. DOSSIER DE SOUMISSION

Une proposition technique incluant :

- Une lettre de motivation adressée au Représentant Résident du PNUD en RCA ;
- Les contacts (adresse mail et téléphone) de trois personnes de références pouvant témoigner de vos qualités professionnelles et morales ;
- Une note explicative sur la compréhension des Termes de Référence et les motivations de la candidature ;
- Une brève présentation de l'approche méthodologique et de l'organisation de la mission envisagée.

Une offre financière incluant : les honoraires du consultant, précisant, sur la base de l'approche forfaitaire, le montant des indemnités journalières, le nombre de jours de travail prévus, sur la base de produits/livrables précis et mesurables (qualitatifs et quantitatifs), même si les paiements seront effectués par tranches ou en une seule fois à l'achèvement total du contrat.

VII. CRITERES D'EVALUATION

L'évaluation des offres se déroule en deux temps. L'évaluation des propositions techniques est achevée avant l'ouverture et la comparaison des propositions financières.

La proposition technique sera évaluée sur son degré de réponse par rapport aux termes de référence et sur la base des critères suivants :

Critères d'évaluation	Points
-----------------------	--------

Diplôme d'études supérieures (au moins Bac+4) en Sociologie, Genre, Economie, Démographie, Anthropologie ou avec des connaissances en énergie/développement des énergies renouvelables, gestion des projets ou tout autre domaine équivalent	20%
<ul style="list-style-type: none"> • Avoir au moins cinq (5) années d'expérience avérée en matière de développement national de préférence sur la problématique du genre dans les domaines socioéconomiques et d'intégration du genre dans le développement ; • Avoir une capacité d'analyse, et de planification stratégique, intégrant notamment, le genre dans la gestion des projets justifiée par un ou deux rapports publiés ; • Avoir une expérience en gestion de projets sensible au genre en fournissant les certificats de service fait ou toute autre justificatif ; • Avoir maîtrise de l'outil informatique ; • Justifier de grandes capacités de communication et de rédaction de projet de portée nationale en fournissant un ou deux documents de projets rédigés. 	50%
Capacités linguistiques <ul style="list-style-type: none"> • Parfaite maîtrise de la langue française (écrit et oral) et du Sangö ; • Familiarité avec l'anglais. 	30%
Total note technique	100
<p>Seront jugées qualifiées, les propositions techniques qui obtiendront 70% de la note maximale de 100 points ; cette note technique sera pondérée à 70%.</p> <p>Dans une deuxième étape du processus d'évaluation, les enveloppes financières seront ouvertes et les offres financières comparées.</p> <p>Le marché ou le contrat sera attribué au(à la) Consultant(e) ayant présenté le meilleur score combiné - rapport qualité/prix, évaluation cumulative - (Technique pondérée à 70% + Financière à 30%) applicable pour les services intellectuels plus complexes suivant les exigences des TDRs ;</p> <p><i>Cette note financière combinée à 30% est calculée pour chaque proposition sur la base de la formule suivante : Note financière A = [(Offre financière la moins disante) / Offre financière de A] x 30</i></p>	
Eligibilité pour l'évaluation technique <ul style="list-style-type: none"> • Diplôme d'études supérieures (au moins Bac+4) en Sociologie, Genre, Economie, Démographie, Anthropologie ou avec des connaissances en énergie/développement des énergies renouvelables, gestion des projets ou tout autre domaine équivalent ; • Avoir une capacité d'analyse, et de planification stratégique, intégrant notamment, le genre dans la gestion des projets ; • Avoir une expérience en gestion de projets sensible au genre ; 	
Notation de l'offre technique (100 points) <ul style="list-style-type: none"> • Avoir au moins Cinq (5) années minimales d'expérience en matière de développement national de préférence sur la situation du genre dans les domaines socioéconomiques et intégration du genre au développement ou tous autres domaines pertinents) (20 pts) • Justifier de grandes capacités de communication et de rédaction des projets de portée nationale et d'expériences dans le processus de la rédaction des projets sensible au genre. (20 pts) • Avoir une capacité d'analyse, et de planification stratégique, notamment intégrant du genre dans la gestion de des projets RCA (15 pts) • Avoir une expérience en gestion de projets sensible au genre (15 pts) • Niveau de compréhension par le consultant de la mission/Cohérence de la proposition du consultant avec les TdR (20 pts) • Connaissance de l'anglais (10 pts) 	

Mode de paiement	Le tarif journalier doit être "tout - inclus" ¹ et une feuille de temps de travail doit être soumise par le consultant, dûment approuvé par le superviseur du consultant, qui doit servir de base pour le paiement des frais.		
	Par Heure	Monnaie	Montant
	Par jour - Oui	Monnaie	Montant
	Par semaine	Monnaie	Montant
	<p>Les modes de paiement seront les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 20% à la remise de l'approche méthodologique (y compris plan de travail détaillé et calendrier) • 20% à la validation du premier Rapport provisoire • 20% à la validation du deuxième Rapport provisoire • 40 % à la présentation du Rapport final validé par le PNUD <p>Temps requis pour l'exécution des demandes de paiement L'exécution des demandes de paiements sera assujettie à l'examen et l'approbation des livrables par le superviseur (s) affecté au projet dans les 30 jours.</p>		

NB: Les candidatures féminines sont vivement souhaitées.

¹ Tout - inclus implique que tous les coûts (frais professionnels, les assurances, le transport local, les communications, les consommables, etc.) qui pourraient être encourus par le consultant sont déjà pris en compte dans le montant final présenté dans la proposition.